

GRANDES FIGURES
DU DROIT HUMAIN

Marie Béquet
de Vienne

Une vie pour l'enfance

Dominique SEGALEN



viennent s'y réfugier, demander le secret et la protection - ou fuyant la misère et le travail meurtrier pour elles et leur enfant. Mais elle ne peut, comme elle l'a fait pour son premier refuge, prélever sur ses ressources annuelles les sommes importantes nécessaires à cette création, sous peine d'amoindrir ses bienfaits. Car, au contraire, il faut admettre aux secours d'allaitement un plus grand nombre de ces malheureuses mères que la crise aiguë de chômage actuelle a plongées dans la dernière des misères et dont les demandes parviennent à l'œuvre au nombre de plus de 23.000 par an !

Elle a donc été amenée à faire appel à la bienveillance du Gouvernement pour obtenir une loterie qui lui permettra de continuer et d'élargir sa mission de protection morale et matérielle de la femme et de l'enfant, œuvre véritablement nationale.

Cette faveur est amplement justifiée par les résultats qu'elle a obtenus jusqu'à présent et par l'estime publique qui l'entoure.

Le Parlement, toujours soucieux des questions de solidarité et d'assistance sociale, se fera un devoir d'accorder un avis favorable et d'aider ainsi à la propagation des grandes et bienfaisantes idées dont est animée la Société de l'Allaitement maternel. »

Puis M. Louis Martin, député du Var, rapporteur de la commission d'initiative parlementaire, prend la parole :

« Messieurs, nous avons à nous occuper du projet de résolution déposé par plusieurs de nos collègues en faveur de la Société de l'Allaitement maternel et des Refuges-Ouvroirs pour les femmes enceintes.

Je me bornerai à indiquer très simplement à la Chambre les raisons qui nous paraissent militer en faveur de cette Société. Je n'hésite pas à qualifier d'admirable l'œuvre qu'elle poursuit, œuvre digne de la sollicitude, du respect de toute la Chambre.

Depuis sa création, cette Société a élevé 33.000 enfants qui, sans son aide... etc.

Cette belle œuvre ne fait qu'étendre chaque jour ses bienfaits,

son utilité est hors de doute. Tous les philanthropes, tous ceux qui se sont émus de la situation difficile d'une certaine classe de la population - M. Paul Strauss, sénateur, le regretté Jules Simon, le docteur Pinard, M. Monod - tous ont conclu en faveur de cette Société. C'est un acte de bienfaisance qu'accomplira la Chambre en adoptant ce projet de résolution ; j'ai la ferme confiance qu'elle ne s'y refusera pas ».

M. Le Président de la Chambre met aux voix les conclusions de la commission d'initiative tendant à la prise en considération du projet de résolution. (les conclusions de la commission sont adoptées.)

M. le Président. - la commission demande, en outre, la déclaration d'urgence et la discussion immédiate du projet de résolution.

- Je consulte la Chambre.

(La Chambre déclare l'urgence. - Elle ordonne ensuite la discussion immédiate.)

M. le Président. - Personne ne demande la parole pour la discussion générale.

- Je consulte la Chambre sur la question de savoir si elle entend passer à la discussion de l'article unique du projet de résolution.

(la Chambre décide de passer à la discussion de l'article.)

M. le Président. - « *Article unique. La Chambre est d'avis que le Gouvernement peut autoriser en faveur de la Société de l'Allaitement maternel et des Refuges-Ouvroirs pour les femmes enceintes, l'émission à Paris et les départements d'une loterie d'un million de francs. Le mode d'émission et de contrôle de cette loterie seront réglés par un arrêté du Ministre de l'Intérieur.* »

- Personne ne demande la parole sur l'article unique ?

- Je le mets aux voix. (L'article unique du projet de résolution est adopté).

⁵⁷ *Société d'Allaitement maternel*, Assemblée générale du 3 avril 1903, rue de Miromesnil, 11 bis.

58 Document figurant dans le *Bulletin de l'Allaitement maternel* d'avril 1903.

59 Bulletin de l'Œuvre de l'allaitement maternel et des refuges-ouvriers pour les femmes enceintes, 1903 (extrait du texte original) :

« APPEL !

Lorsque je me désole en voyant arriver l'hiver et son triste cortège de misères et de maladies, on me dit : « Faites un chaleureux appel aux amis de l'œuvre et ils songeront aussitôt aux pauvres petits. »

Un chaleureux appel ! Quels termes employer pour saisir votre pensée, pour la sortir un instant du brouhaha journalier ? Quelles couleurs employer pour peindre ces émouvants et terribles tableaux ? Comment rendre ces demeures où tout manque, où les êtres sont insuffisamment garantis du froid, où les estomacs sont tenaillés dans l'attente d'une nourriture vainement espérée, où les yeux sont hagards ?

Comment rendre l'état d'âme des pauvres mères restées seules ou du père terrassé par la maladie et voyant la misère envahir son foyer ? .../... Mesdames, songez que vous n'avez qu'à étendre la main, à tenter un effort minuscule pour supprimer de véritables tortures. Dites-moi que je puis compter sur vous. Nous n'avons eu, cette année, ni vente ni concert. Il faut que, le 1er février 1903, nous nous réunissions et que nous fassions une veille, seul moyen qui nous a régulièrement permis, jusqu'ici, de secourir nos pauvres petits pupilles. Dites, n'est-ce pas, je puis compter sur vous ?

Une loterie a été décidée ; mais ce qu'elle produira a une destination spéciale qui n'a aucun rapport avec les secours d'allaitement : la création de nouveaux Refuges. Les billets seront mis en vente dans toute la France et le succès est dès à présent assuré. Mais il nous faut songer plus que jamais à nos pauvres petits enfants qui crient famine et qui ne veulent pas mourir ! »

Marie BEQUET DE VIENNE

60 « Paris 1876-1939, les permis de construire ». parisen-construction.blogspot.com

61 source : gallica.bnf.fr

62 Bulletin de l'Oeuvre de l'allaitement maternel et des refuges-ouvroirs pour les femmes enceintes, 1904, (extrait du texte intégral) :

« ... Notre Fondatrice, dès le début, dès 1876, est allée là où le mal est le plus grand, où la douleur est la plus vive ; elle avait vu, du premier coup, quelle chose effroyable est la séparation de la mère et de l'enfant, l'abandon de l'enfant par la mère. »

« Puis, petit à petit, quand ses forces se sont décuplées, de par son apostolat, donnant ainsi, avant l'heure, dans son milieu, un bel exemple de radio-activité (sic), elle les a groupées sous forme d'une synergie puissante, comprenant que les mères avaient besoin d'aide, de secours pour accomplir ce qu'il y a de plus beau au monde, ce qu'il y a de plus grand, de plus noble, ce qui caractérise l'œuvre de la femme, ce qui fera toujours que nous n'aurons jamais, nous hommes, assez de respect, de vénération et de sollicitude pour elle, c'est-à-dire ce double et magnifique devoir qui s'appelle la maternité du sang et la maternité du sein. »

« Les dons : non seulement il y a de la literie, matelas et même lits entiers ; non seulement des avances pour loyers, car vous ne voulez même pas qu'il y ait cette préoccupation dans la famille, quand vous pouvez l'éviter, mais vous allez jusqu'à fournir des culottes au père de famille ! Oui, Messieurs, et assurément vous avez bien fait, Mesdames ! »

« Je ne vous dirai donc jamais assez, moi qui connais les résultats que vous obtenez depuis si longtemps déjà, je ne vous dirai jamais assez toute ma reconnaissance. Et, cependant, vous voulez faire plus. .../... Vous voulez que de pauvres mères de familles (je parle de Paris, bien entendu), ne soient plus obligées de quitter leurs enfants. Vous avez vu que, malgré tout ce qu'on a déjà fait - et on a fait beaucoup ! - aujourd'hui encore de pauvres enfants

mis en dépôt tombaient malades et souvent mouraient. Vous voulez que, quand la famille existe, elle ne soit pas séparée et vous espérez réaliser ce progrès. Vous voulez faire ce que réalisent déjà nombre de mutualités maternelles, dont le modèle a été créé et donné par M. Félix Poussineau. »

« C'est un nouvel effort à faire, et peut-être y parviendrez-vous par la création, par exemple, de petites maisons où les enfants pourraient être gardés pendant quelque temps, ou bien en faisant remplacer la mère même, comme cela existe en Allemagne, à Metz, à Berlin ; et je crois qu'avec vos Dames visiteuses vous avez sous la main tous les éléments nécessaires pour une semblable organisation... »

⁶³ Bulletin de la Société de l'Allaitement maternel et de Refuges-ouvroirs pour femmes enceintes. Assemblée générale du 3 avril 1903, rue Miromesnil, 11 bis.

⁶⁴ *Société d'Allaitement maternel*, Comité exécutif du Refuge. Bulletin du 7 décembre 1903

⁶⁵ maps.google.fr

⁶⁶ *La Femme*. N°11 – 33^e année. Novembre 1911 (texte intégral) :

« ŒUVRE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

Nous avons grand plaisir à voir revenir et à suivre le développement des enfants dont les mères ont été hospitalisées dans nos refuges.

Elles-mêmes semblent toutes joyeuses en venant nous revoir. Pour ces petits qui sont vraiment les enfants de l'œuvre, les secours sont accordés au moins pendant une année ; ils sont assistés aussi largement que possible, et bénéficient des conseils et des soins des médecins de nos Dispensaires.

La question de la dépopulation n'est pas nouvelle ; elle préoccupe à bon droit les esprits les plus éclairés et les

remèdes proposés ne manquent pas ; mais en somme, il n'y a aucune illusion à se faire. Nous le déclarons avec l'autorité que nous donnent des années d'expérience continue et de contact quotidien avec les malheureux.

Il est impossible à un ménage d'ouvriers, chargé d'une nombreuse famille, de mener sa tâche à bien sans l'appui de l'assistance publique et de la bienfaisance privée. Il faut le répéter sans se lasser : le nombre des naissances serait suffisant si on ne laissait pas mourir de misère nos chers petits Français.

Nous avons donné en cette année 1910 les secours les plus différents et les plus divers, car nous ne négligeons rien pour arriver à sauver mères et enfants. C'est en matière de charité qu'il convient surtout d'être opportuniste. Mais il est un enseignement qui résulte pour nous de notre expérience quotidienne : c'est que le secours d'allaitement maternel, le secours donné à la mère pour lui permettre d'allaiter son enfant, est le secours le plus normal, le plus moral et le plus économique qu'il y ait au monde. Que d'enfants nous pourrions sauver avec un budget plus étendu encore que le nôtre !

Consciencieusement, nous avons toujours étudié les différents modes d'élevage, et plus que jamais nous sommes convaincus que l'amour maternel seul peut faire des miracles et que l'enfant est en danger dès qu'il a quitté sa mère.

Lorsqu'une femme croit, pour des raisons économiques, devoir mettre son enfant en nourrice, nous plaçons devant ses yeux le tableau des dépenses occasionnées par les mois à payer, les gratifications, les dépenses de toute sorte qui en résulteront, et nous lui prouvons qu'en élevant elle-même son enfant, tout en s'occupant de son intérieur et de sa cuisine, il lui reste encore le temps de travailler pour gagner quelque argent.

Élever un enfant n'est pas si compliqué qu'on le croit ; il n'est pas nécessaire de l'avoir constamment sur les bras ; dans son berceau, et plus tard par terre, sur un tapis, il se trouve fort bien.

Toutes les deux heures seulement, on doit s'occuper de lui, et on le sort en faisant les courses nécessaires.

Tous les sacrifices, d'ailleurs, sont doux, auprès de cette chose contre nature qui consiste à confier son enfant à des étrangers ! Le père ne s'attache à son enfant qu'en l'ayant près de lui, en assistant à l'éclosion de son intelligence, et quelle récompense pour la mère que les premières caresses de ce petit être !

Ceux qui ne prêchent pas ces principes avant tout, ceux qui ont d'autres préoccupations que de laisser l'enfant à sa mère, toutes les fois que cela n'est pas absolument impossible, ceux-là sont des impies qui, à plaisir, désagrègent les liens de la famille.

Nous faisons dans ce sens une sérieuse propagande et toutes les futures mères qui viennent à nos consultations et avec lesquelles nous pouvons causer sont rapidement converties ; c'est le fonds maternel qui manque le moins. »

⁶⁷ Yvonne Broutin. « Marie Béquet de Vienne en son temps ». 2007

⁶⁸ « *Qui êtes-vous ?* » Vol. 3 – Annuaire des Contemporains. Notices biographiques 1924.

REMERCIEMENTS

Pour leur soutien et leur grande fraternité,
je remercie tout particulièrement
ma S.: Brigitte Castella pour ses encouragements
et ses conseils au début de cette aventure,
mes SS.: Yvonne et Micheline
pour leur accompagnement
de tous les instants
et ma S.: Michèle
pour son aide précieuse.

Je remercie également les bibliothécaires
de la Bibliothèque Marguerite Durand à Paris
pour leur précieux travail de documentation
et leur écoute bienveillante.

Conception et impression
par Conform édition
3 rue Darboy - 75011 Paris

Imprimé en France.
www.conform-edition.com

Dépot légal : Juillet 2013
N° d'éditeur : 978-2-917075